

## Table des matières

1	Les patrons d'Ile-de-France sensibilisés aux dangers des deux roues.....	1
2	Diesel : deux millions d'automobilistes pris au piège dans le Grand Paris.....	2
3	Présidence du Medef : Jean-Charles Simon jette l'éponge.....	4
4	Medef : oral crucial pour les candidats en lice.....	5
5	Medef : l'outsider Frédéric Motte se présente comme «le candidat des territoires».....	6
6	Dominique Carlac'h, seule femme candidate, présente son programme pour le Medef... 7	
7	Dominique Carlac'h : « Le territoire, la carte atout du Medef ».....	9
8	Impôt sur la fortune immobilière : des premières déclarations problématiques.....	10
9	SNCF : le gouvernement ouvre une voie étroite aux syndicats.....	12
10	Les ventes de logements neufs ont baissé en début d'année.....	14
11	Arkéa : les Bretons demandent à Bercy son aide pour divorcer du Crédit Mutuel.....	15
12	Changement de génération chez Système U.....	17
13	Engie et ses très chers actionnaires.....	18
14	La France épinglée par Bruxelles pour sa mauvaise qualité de l'air.....	19
15	Entre Macron et les territoires, le fossé se creuse.....	20
16	<i>L'Émission politique</i> : les cinq chefs de parti font la fête à Macron.....	22
17	Face à Trump, l'Europe fait bloc sur l'Iran mais lâche du lest sur le commerce.....	24

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### LE PARISIEN – 17/05/2018

#### 1 Les patrons d'Ile-de-France sensibilisés aux dangers des deux roues



Paris (IVe), ce mercredi. Le service des compagnies motocyclistes de la préfecture de police de Paris a accueilli l'opération « motard d'un jour ».

**Des chefs d'entreprises étaient invités, ce mercredi, à une matinée de sensibilisation aux risques encourus par les usagers de deux roues motorisés au travail.**

« C'est l'occasion de vous expliquer les risques routiers durant les périodes de travail, sachant que 60 % accidents corporels ont lieu à ce moment, présente Françoise Hardy, sous-directrice régionale de la circulation et de la sécurité routière de la préfecture. Et plus d'un tiers des accidents mortels en Île-de-France concernent des motards. »

L'événement « motard d'un jour », organisé dans le cadre des journées nationales de la sécurité routière (du 14 au 18 mai), s'est tenu ce mercredi matin dans les locaux du service des Compagnies motocyclistes de la préfecture de police de Paris.

### **Simulations et mises en situation**

Plusieurs chefs d'entreprises, notamment des représentants du **MEDEF Île-de-France**, étaient réunis pour écouter les conseils des agents de police, sur les angles mort ou les dépassements. Ils pouvaient également participer à des ateliers de démonstration : gilet airbag, simulateur, exercices de vigilance, mises en situation...

« Nous avons signé un engagement avec la délégation interministérielle à la sécurité routière afin de mener des **actions de préventions**, explique Anne-Solen Lahaye, directrice des questions de santé, sécurité et conditions de travail du groupe Casino. Le risque lié aux deux roues est de plus en plus important pour nous. Beaucoup de nos collaborateurs se mettent aussi au vélo et la trottinette ».

Pour Manuel Gonçalves, agent et représentant du comité d'entreprise RATP, cette matinée permettra de relayer des informations à ses collègues. « Certains de nos conducteurs ne sont pas des motards. L'objectif est qu'ils aient un recul pendant leur conduite, afin d'être sensibiliser au partage de la route. »

**Jérémy Denoyer**

## **LE PARISIEN – 18/05/2018**

### **2 Diesel : deux millions d'automobilistes pris au piège dans le Grand Paris**



**Double peine pour les propriétaires de véhicules diesel : bientôt interdits de circulation à Paris et probablement dans 80 communes autour de la capitale, ils ne bénéficient aujourd'hui d'aucune aide à la conversion pour acheter un véhicule propre.**

L'heure du diesel a sonné ! Trop polluant, devenu indésirable sur les routes franciliennes et surtout à Paris, le voilà **bon pour la casse**. En tout cas, dans le discours officiel.

Pas plus tard que l'année prochaine, les Crit'Air 4 vont se voir fermer les portes de la capitale. La fin du diesel est, elle, prévue intra-muros pour 2024. Et **d'ici 2020**, les véhicules estampillés Crit'Air 3, 4 ou 5 pourraient bien être interdits dans un périmètre à l'intérieur de la boucle de l'A86, soit 80 communes.

Si la mesure n'est pas actée, les élus de la Métropole du Grand Paris (MGP) y travaillent activement : « Il y a une urgence sanitaire et nous le ferons le plus tôt possible », assure Daniel Guiraud, maire (PS) des Lilas (Seine-Saint-Denis) en charge de l'environnement à la MGP.

Une bonne nouvelle pour nos poumons. Beaucoup moins pour [tous ceux qui vont devoir se séparer de leur guimbarde](#), même en parfait état, pour la remplacer par un véhicule « propre », essence dernière génération, hybride ou, pourquoi pas, passer à l'électrique. Et ils sont nombreux.

### Trop vieux pour circuler, trop jeunes pour être aidés

Selon les statistiques du ministère de la Transition écologique, près de 2 millions d'automobilistes franciliens arborent une vignette Crit'Air 4 (véhicules diesel de 2002 à 2005) et 3 (diesel de 2006 à 2010 et essence de 1997 à 2005) visés par le projet de la métropole.

Des automobilistes qui ne peuvent pas bénéficier des coups de pouce financiers de l'État (à l'exception du bonus écologique uniquement pour l'achat d'un véhicule électrique) ou de la Métropole. Les primes à la conversion étant réservées aux véhicules diesel immatriculés avant 2001 (pour les ménages imposables) ou 2006 (ménages non imposables).

En clair, les diesels d'avant 2010 seront bientôt trop vieux pour circuler dans la métropole et... trop jeunes pour bénéficier de l'aide gouvernementale. La double peine.

Quelles aides pour la Citroën C3 (2007)  
de notre journaliste ?

The infographic is presented on a clipboard with a silver clip at the top. A small photo of a silver Citroën C3 is attached to the top right corner. The clipboard contains a list of subsidies with their respective logos and eligibility criteria. Each item is marked with a checkmark or a red 'X' and a red stamp indicating the reason for ineligibility.

Logo	Subsidy Name	Amount / Percentage	Eligibility Criteria	Status	Reason for Ineligibility
France (Liberté • Égalité • Fraternité)	BONUS ÉCOLOGIQUE	6 000 € ou 27 %	pour l'achat d'un véhicule électrique neuf sans conditions de reprise	✓	
	PRIME À LA CONVERSION	De 1 000 € à 2 500 €	pour l'achat d'un VL neuf ou d'occasion, électrique ou Crit'Air 1 ou 2* - VL diesel d'avant 2001 (avant 2006 pour les foyers non imposables) - VL essence d'avant 1997	✗	Trop récent
Métropole Grand Paris		Jusqu'à 5 000 € ou 25 %	du prix d'achat, pour un VL neuf ou d'occasion ; électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou GNV - VL diesel ou essence d'avant 1997	✗	Trop récent
Ille de France		Jusqu'à 9 000 €	pour l'achat d'un VL électrique, GNV ou hydrogène	✗	Réservé aux professionnels
Mairie de Paris		Jusqu'à 9 000 €	pour l'achat d'un VL électrique, GNV ou hydrogène	✗	Réservé aux professionnels
		Jusqu'à 600 €	de bouquet de mobilités (Carte Navigo, Autolib', etc.) si on abandonne son véhicule	✗	Réservé aux parisiens

\* Dont le taux de CO<sub>2</sub> est inférieur ou égal à 130 g/km.

LP/INFGRAFIE LP/J DENOYER

### 400 dossiers devant le tribunal administratif

Le ministère, qui vient de lancer sa campagne de communication, estime qu'il est « trop tôt pour avoir un retour d'expérience significatif ». Selon lui, « une éventuelle extension de la prime à la conversion sera

discutée lors de l'élaboration du projet de loi de finances 2019 ». Au mieux. Au 13 mai, 48 000 primes à la conversion ont été demandées dans toute la France. Principalement dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et en Occitanie.

Jean-Baptiste Losca, avocat spécialiste du droit routier, reconnaît que le problème touche principalement l'Île-de-France. Avec plus de 400 dossiers devant le tribunal administratif, il a attaqué la mairie de Paris dans l'espoir d'obtenir réparation des mesures anti-diesel de la municipalité : « Les décotes des véhicules sont estimées entre 1000 et 3000 €. Je demande le remboursement de ce montant. »

*Pour savoir si vous pouvez bénéficier des aides d'État à la reconversion, le site du ministère de la Transition écologique propose un simulateur : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr).*

**Automobile : la prime à la conversion favorise l'achat... d'un diesel !**

<http://www.leparisien.fr/economie/automobile-la-prime-a-la-conversion-favorise-l-achat-d-un-diesel-17-05-2018-7721940.php>

Jila Varoquier, avec Émilie Torgemen

**::: MEDEF**

**LES ECHOS – 17/05/2018**

### **3 Présidence du Medef : Jean-Charles Simon jette l'éponge**



**L'ancien bras droit de Laurence Parisot, qui défendait un positionnement très libéral, a décidé d'apporter son soutien à Geoffroy Roux de Bézieux dans la course à la succession de Pierre Gattaz à la tête de l'organisation patronale.**

Ils ne sont plus que six à briguer [la présidence du Medef](#) . Après Pierre Brajeux et Fabrice Le Saché, qui ont opté pour [une candidature commune autour de Patrick Martin](#) , Jean-Charles Simon a annoncé ce mercredi matin qu'il se retirait de la course. Président de Stacian, une société spécialisée dans les statistiques et l'analyse économique, Jean-Charles Simon, qui avait occupé entre 2008 et 2010 le poste de directeur général de l'organisation patronale, se présentait en tandem avec Vincent Charpin, le président du Medef Pays-de-la-Loire.

*« Malgré tous nos efforts et le grand intérêt rencontré par notre projet, nous constatons que le processus de l'élection à la présidence du Medef, fermé sur un très faible collège d'organisations elles-mêmes contraintes, ne permet pas l'expression normale de notre candidature »,* regrettent les deux entrepreneurs dans un communiqué commun. Ils estiment par ailleurs que *« les conditions d'une campagne équitable ne sont pas pleinement réunies »,* pointant *« les dernières nominations au Conseil exécutif ».*

**Soutien « sans hésitation »**

Jean-Charles Simon et Vincent Charpin, qui pendant la campagne [défendaient un programme résolument libéral](#) , annoncent qu'ils apportent leur soutien à Geoffroy Roux de Bézieux, qui leur

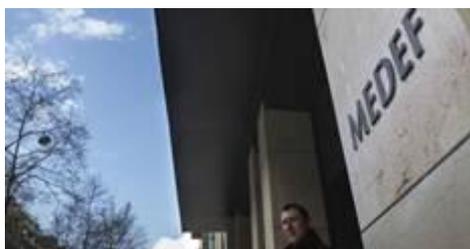
apparaît « sans hésitation » comme le « mieux à même de défendre les intérêts et les libertés des entreprises ».

La présidence du Medef se joue donc désormais entre six candidats : Geoffroy Roux de Bézieux, Alexandre Saubot, Patrick Martin, Dominique Carlac'h, Olivier Klotz et Frédéric Motte. Les candidats seront auditionnés le 28 mai par le comité exécutif qui rendra son avis le 11 juin. La décision finale reviendra à quelque 560 membres de l'[assemblée générale](#) du Medef, qui voteront le 3 juillet.

**Valérie Mazuir**

## LE FIGARO – 18/05/2018

### 4 Medef : oral crucial pour les candidats en lice



**Ce jeudi, les fédérations de la métallurgie et du bâtiment ont entendu les six postulants à la succession de Pierre Gattaz. Les deux fédérations les plus puissantes du Medef disposeront de quasiment 20 % des voix le 3 juillet.**

Le marathon pour l'élection à la présidence du Medef s'est accéléré cette semaine. Après le retrait mercredi du candidat le plus libéral, [Jean-Charles Simon](#), au profit de [Geoffroy Roux de Bézieux](#), les six entrepreneurs encore en lice pour succéder à Pierre Gattaz ont été auditionnés ce jeudi par les équipes de la métallurgie et du bâtiment. Chacun a bénéficié de 15 à 20 minutes - les ordres de passage avaient été tirés au sort - pour défendre son projet et répondre aux questions des membres présents. Des auditions cruciales quant à la suite de l'aventure...

La raison? Ces deux fédérations, parmi les plus puissantes du Medef en raison du montant de leur cotisation, disposeront le 3 juillet, jour de l'élection, de 54 voix sur les 561 autorisées à s'exprimer. Soit 9,6 % des votes et même 20 %, au sens large, en intégrant les bulletins des Medef territoriaux qui dépendent d'elles... «Un candidat qui se plante lors de ces auditions perd toute chance de l'emporter», avoue le conseiller de l'un des six auditionnés.

#### **«Ça risque de se jouer le jour de l'élection»**

C'est dire le poids des branches dans l'élection par rapport aux organisations territoriales (Medef local et régional) qui ne représenteront, le jour J, qu'un tiers de voix et dont certaines sont déjà captées par les grandes fédérations. «On sait que notre avis pèse peu à côté de celui du conseil exécutif du Medef (direction élargie, NDLR) et des branches professionnelles qui feront, encore une fois, le président», reconnaît le patron d'un Medef local.

Pour l'heure, les jeux ne sont pas faits. Aucun des deux favoris (Roux de Bézieux et Saubot) ne se détache et une surprise reste donc possible. «Ça risque de se jouer le jour de l'élection», juge le conseil de l'un d'eux. Une incertitude qui maintient les deux outsiders de la course, [Frédéric Motte](#) et [Patrick Martin](#), présidents des Medef Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, dans l'espoir que ce sera enfin un candidat issu des territoires, et non du système, qui l'emportera. Prochaine étape? L'audition des mêmes - tout du moins de ceux encore en lice - le 28 mai devant les 45 membres du conseil exécutif du Medef...

## ANALYSE VIDÉO - Medef: pourquoi autant de candidats?

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/05/17/20005-20180517ARTFIG00278-medef-oral-crucial-pour-les-candidats-en-lice.php>

Marc Landré

LE FIGARO – 18/05/2018

### 5 Medef : l'outsider Frédéric Motte se présente comme «le candidat des territoires»



**Le marathon pour l'élection à la présidence du Medef s'est accéléré cette semaine. Six entrepreneurs sont encore en lice pour succéder à Pierre Gattaz, dont le nordiste Frédéric Motte.**

Petit Poucet de l'élection, le nordiste [Frédéric Motte](#), 53 ans, ne ménage pas sa peine. Depuis son entrée en campagne en décembre dernier, ce patron de PME qui se présente comme «le candidat des territoires» - il a été maire de Beaucamps-Ligny pendant 19 ans et préside le Medef Hauts-de-France depuis 2013 - a effectué plus d'une cinquantaine d'auditions pour se présenter et décliner son projet. Sans oublier personne. Et pour cause, car «chaque voix compte», assure-t-il. Avant de s'envoler, mercredi, pour Toulouse et être auditionné ce jeudi par les fédérations de l'assurance, du bâtiment et de la métallurgie, le président du groupe Cèdres Industries avait ainsi réuni, mardi à déjeuner à Paris, six représentants des Medef Charente-Maritime et Deux-Sèvres qui disposeront le 3 juillet, à eux deux, de 3 voix. Une rencontre classique, d'un candidat en campagne, qui ressemble à des dizaines d'autres. Récit.

Conscient de son manque de notoriété, cet outsider à la succession de Pierre Gattaz commence par se présenter à ses interlocuteurs qui ont vu, il y a trois semaines, [Geoffroy Roux de Bézieux](#) et recevront, le 29 juin, Alexandre Saubot. «Je suis un entrepreneur de terrain, patron d'un groupe industriel en développement depuis 20 ans, résume ce père de deux jeunes filles, dont l'une fait ses études au Canada et l'autre passe le bac en juin. Je fais deux fois 35 heures par semaine: une fois dans mon entreprise et l'autre fois dans mon territoire. Je connais donc les enjeux territoriaux qui sont les vôtres.» Le patron de Cèdres Industries, fédération de PME de 5 à 115 personnes réalisant 60 millions d'euros de chiffre d'affaires et implantée sur 17 sites, égrène ensuite les points forts de son projet, qu'il résume en trois mots: «Rassemblement, transformation et engagement.» Lui président, il lancera des États généraux du Medef pour caler la doctrine des cinq ans à venir, fera plus de places aux femmes, aux jeunes et à la diversité, repositionnera le mouvement dans le débat d'idées.

#### Développement des PME

**Les autres candidats?** Pas question de taper sur Alexandre, Geoffroy ou Patrick (Martin). «Qui sait, ils vont peut-être me rallier d'ici au 3 juillet?, ironise-t-il, avant de redevenir sérieux. L'élection, c'est un projet et un homme. Je ne vais pas vous parler de baisse des dépenses publiques, de fiscalité, d'Europe ou d'innovation: on propose tous, peu ou prou, la même chose sur les fondamentaux. Ma différence, c'est ma capacité à rassembler et à être représentatif des PME/TPE». Et pour le démontrer, l'ancien patron du Conseil économique et social Nord-Pas-de-Calais a un credo: les pénuries de main-d'œuvre freinent le développement des petites et moyennes entreprises. «Toi, dans tes McDo, tu arrives à trouver du personnel?», demande-t-il à Laurent Lopez, franchisé en Charente-Maritime. «Et toi, tu

manques de main-d'œuvre sur ton site?», rebondit-il avec un sous-traitant d'Alstom dans les Deux-Sèvres, pour mieux affirmer que la priorité des priorités, c'est la formation.

Reste que les préoccupations de ses invités du jour - c'est Frédéric Motte qui payera l'addition - ne portent pas sur l'emploi mais sur la place des Medef territoriaux par rapport à la maison mère, avenue Bosquet à Paris. «Aujourd'hui, tu nous courtises, parce que tu es en campagne, mais, si tu es élu, tu seras aussi vite happé que Pierre Gattaz l'a été par les questions de lobbying, et tu nous oublieras», assène Paul-François Arrighi, patron du Medef Deux-Sèvres et directeur régional du groupe Eiffage Construction. «La moitié de nos adhérents sont des TPE qui ne se sentent pas représentées par le Medef national, abonde son voisin. La vraie question est de savoir comment on s'intéresse vraiment à leurs problèmes et comment on fait remonter l'information de la base.»

### **Promesses de campagne**

Frédéric Motte, qui cumule depuis deux ans ses fonctions territoriales avec le poste de vice-président national chargé des... territoires, feint d'encaisser. Pour mieux dérouler ses promesses «terrain» de campagne: un représentant de chaque région au conseil exécutif (organe de direction du Medef); la nomination d'«un vrai manager, type DG et pas directeur de cabinet» aux commandes de l'organisation pour épauler le grand patron sur le réseau; la mutualisation des moyens entre Medef territoriaux pour répondre partout, à Lille comme dans la Creuse, aux demandes des adhérents. Et, surtout, un moindre crédit accordé aux fédérations malgré leur poids, lié à leur cotisation, dans la maison Medef. Applaudissements.

«Le drapeau du Medef, c'est nous qui le portons», conclut Frédéric Motte, avant de s'engager, s'il est élu le 3 juillet, à se rendre une fois par semaine dans un Medef local pour rencontrer les équipes, visiter une entreprise, discuter avec les adhérents... À ceci près que «les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent», lui rétorque Paul-François Arrighi qui, depuis le temps que les candidats défilent en province, en a vu d'autres...

**Marc Landré**

## **LE FIGARO – 18/05/2018**

### **6 Dominique Carlac'h, seule femme candidate, présente son programme pour le Medef**



**INFO LE FIGARO - La dirigeante du cabinet de conseil D&Consultants, qui brigue la succession le 3 juillet de Pierre Gattaz, veut une organisation en phase avec son époque, c'est-à-dire pragmatique, ouvert et à l'écoute. Pour se faire, elle fait 52 propositions claires et concrètes pour emporter la bataille.**

C'est un peu la (bonne) surprise de cette campagne pour la succession de [Pierre Gattaz](#) à la présidence du [Medef](#)... «Elle a fait une très bonne prestation, c'est une très bonne candidate», avoue d'ailleurs l'un des membres qui l'a auditionnée, ce jeudi, dans les fédérations de la métallurgie et du bâtiment. Dominique Carlac'h, 49 ans, présidente de D&Consultants, une société de conseil en stratégie et

financement de l'innovation basée à Grenoble et ancienne athlète de haut niveau ayant porté le maillot de l'équipe de France en athlétisme, dévoile ce vendredi son projet pour l'organisation patronale, dont *Le Figaro* présente ce matin les grandes lignes en exclusivité. Pour cette mère de deux enfants passionnée de voyages, le Medef doit avant tout être «en phase avec son époque: pragmatique, ouvert et à l'écoute». Un objectif que la présidente du comité Sport et de la commission Dynamique entrepreneuriale à l'échelle nationale développe dans un petit livret de 12 pages.

«Nous sommes ancrés aujourd'hui dans un monde de numérisation et de robotisation dans lesquelles les entreprises doivent transformer leurs façons de travailler, leurs organisations et leurs modèles managériaux en remettant l'humain au coeur de l'entreprise, explique-t-elle. La prolifération des informations permet en production la personnalisation de masse et permet à la consommation d'influencer la production dans tous les secteurs: télécoms, grande distribution, assurance, banque, santé, agro, etc. La transformation des entreprises est au coeur de notre compétitivité et du rayonnement de l'économie française au niveau international.» C'est pourquoi, selon son analyse, le Medef doit donc «la clé de voûte de la transformation des entreprises face aux nouveaux enjeux de compétitivité de l'économie, passant par la circulation de masse des informations, par leur utilisation, mais aussi par leur sécurisation».

Pour y parvenir, Dominique Carlac'h décline pas moins de 54 propositions réparties dans 4 chapitres intitulés: 1/ Pour un Medef efficace et utile à toutes les entreprises; 2/ Pour un Medef 4.0; 3/ Pour un Medef de réseau et 4/Pour un Medef en mode entreprise agile. «Mon diagnostic s'appuie sur mon engagement au Medef depuis 5 ans avec la présidence de deux instances nationales, ainsi que sur l'observation de son fonctionnement, de son impact et des attentes collectées sur le terrain avec les entreprises, les territoires, les fédérations, explique la candidate. Ce diagnostic, cette expérience et cette volonté personnelle d'être utile à notre organisation me permettent d'incarner ce que doit être le Medef aujourd'hui: un Medef influenceur et inspirant, un Medef exemplaire et utile, un Medef partenaire social exerçant un paritarisme frugal, reconcentré et évalué».

Dans le détail, Dominique Carlac'h propose de valoriser le rôle des entrepreneurs créateurs d'emploi «en adoptant une communication des actions sur les codes des jeunes: numérique, design, sport, valeurs partagées» ou encore en demandant «un audit sur le statut d'auto-entrepreneur, non créateur d'emplois, pour encadrer le recours cumulatif aux dispositifs d'aide de rupture conventionnelle/indemnisation chômage/statut auto-entrepreneur, créant parfois une concurrence déloyale pour les entrepreneurs employeurs». La candidate fait également plusieurs propositions pour «soutenir la compétitivité et l'attractivité des entreprises», via la mise en place de nouveaux modèles économiques, d'organisation et managériaux. Dominique Carlac'h, qui a le courage de ses idées, assure que «le développement des entreprises passe aussi par le bien-être et l'épanouissement de leurs salariés qui sont responsabilisés» en clarifiant et en rendant «visibles les nouvelles formes de responsabilité des entreprises».

Autres priorités du Medef de demain, selon Dominique Carlac'h? «Accompagner les entreprises dans leurs mutations avec tous les enjeux du 4.0» et inscrire l'organisation «dans une dynamique digitale et décloisonnée» pour aller vers «un Medef connecté et profondément numérique», notamment avec une «adhésion au mouvement via le numérique, via la mise en place d'un Click&Medef permettant l'adhésion en ligne directement». La patronne de D&Consultants promet encore de «s'appuyer sur les spécificités des territoires pour en faire des territoires de compétitivité» par exemple en encourageant la mise en place d'expérimentations ou organisant «un conseil exécutif par an dans les territoires et une AG en territoire par mandature». Elle s'engage aussi à «promouvoir la performance de l'équipe de France économique à l'international en ouvrant le Medef au monde».

Dominique Carlac'h réserve enfin pas moins de 19 propositions «pour un Medef en mode entreprise agile», afin de mettre en place un «paritarisme frugal et pragmatique» dans le but de rendre le Medef «influent et inspirant» et en faire ainsi «la boîte à idées de la République». Elle présidente... la gouvernance du Medef sera en outre simplifiée et fluidifiée, avec une évolution du rôle du président - l'entrepreneure parle carrément de «déprésentialisation du Medef»- afin qu'il porte plus la parole des entrepreneurs et un exécutif plus féminin. La candidate entend, pour conclure, «former un Medef transparent, responsable et autonome financièrement». Son objectif est ainsi, comme nombre des

autres candidats, «de parvenir en 5 ans à ne vivre que de nos cotisations, en isolant les financements publics dédiés à des actions spécifiques».

Certaines mauvaises langues disent déjà qu'elle se rangera vite, «la semaine prochaine», croit d'ailleurs savoir un ponte du Medef, derrière [Geoffroy Roux de Bézieux](#). «Selon sources, on me prête un ralliement à Geoffroy, à Alexandre (Saubot), à Patrick (Martin), voire à Frédéric (Motte), répond Dominique Carlac'h au *Figaro*. Une hirondelle ferait-elle le printemps? Moi je continue ma route». Dont acte! Et rendez-vous le 28 mai pour l'audition devant le conseil exécutif...

**Marc Landré**

## LA TRIBUNE – 17/05/2018

### 7 Dominique Carlac'h : « Le territoire, la carte atout du Medef »



**Un territoire doit concentrer suffisamment de compétences pour constituer des meutes régionales et attirer les investissements. Par leurs regroupements et par leurs liens avec ceux qui créent et dispensent de la connaissance, les entreprises déploient des dynamiques créatrices de richesses et d'emplois. Pour le Medef, c'est un atout. Et d'autant plus s'il est le catalyseur qui favorise cette vertueuse réaction en chaîne. Par Dominique Carlac'h, ancienne athlète et cheffe d'entreprise, candidate à la présidence du Medef (\*).**

Un territoire, c'est une terre plus des hommes. Il est attractif parce que les hommes le sont. Combien de métropoles comme Nantes, Lille, Lyon, Bordeaux, doivent leurs premiers succès à leurs nombreux élans de génie culturels, scientifiques et techniques ? Pareillement, un territoire économique, c'est une terre plus des entreprises. On y cultive des spécificités de savoir-faire et de compétences accumulées, partagées et transmises. Des traditions industrielles s'installent et appellent les développements les plus audacieux. De ce point de vue, l'identité territoriale grenobloise n'est pas celle de Strasbourg ou de Clermont-Ferrand.

#### **Le territoire est une carte**

Il est même plus qu'une carte : un atout. Qu'un territoire excelle historiquement dans un point fort comme la mécanique de précision dans la vallée de l'Arve, l'aéronautique autour de Toulouse, ou l'agroalimentaire en Bretagne, et il devient plus aisé de lancer des plans d'action réguliers. Il devient plus évident encore de développer l'excellence de sa compétence, et de se projeter vers de nouvelles conquêtes grâce à l'innovation fertilisant ces territoires. Les points forts peuvent devenir plus forts encore. Et attirer de nouveaux investissements. Par cette boucle vertueuse, ce qui était un rassemblement d'entreprises se transforme en territoire de compétitivité.

#### **Faciliter les audaces et pousser à l'action**

Les traditions de savoir-faire facilitent les audaces et poussent à l'action. Ainsi, les industriels savoyards de la Vallée de l'Arve ont-ils su structurer leur filière, en introduisant très tôt le numérique et les usages au cœur de leurs mutations, pour résister et reconquérir des parts de marché.

Le Medef doit être le catalyseur qui encourage la dynamique des territoires. Il stimule la création de valeur. Il favorise les « meutes régionales », sorte de regroupement d'entreprises liées par une compétence, une géographie, et une vision prospective.

### **Expérimenter des « Territoires de compétitivité 4.0 »**

Mieux encore, le Medef doit soutenir des *tasks forces* sectorielles qui s'appuient sur les territoires. Par la magie du 4.0, les *tasks forces* sectorielles se jouent des frontières et rassemblent les compétences transversalement entre activités manufacturières et activités de services. Leur périmètre s'ajuste aux grands enjeux économiques et sociaux, et permet la mise en œuvre des solutions pour répondre aux défis de la transition énergétique, de la mobilité durable, et de la transformation digitale et écologique.

Le Medef doit expérimenter des « Territoires de compétitivité 4.0 ». Il peut s'appuyer sur trois piliers : des MEDEF territoriaux pionniers, des fédérations métiers, et des fédérations liées à la création de valeur par les services, notamment sur l'usage des données.

Le Medef dans ses territoires stimulera ainsi l'exercice collectif et individuel de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le Medef doit célébrer ses atouts territoriaux, consacrer leur excellence historique, et anticiper leur réussite. Sa géographie devient maintenant son futur.

**(\*) Dominique Carlac'h, ancienne athlète de haut niveau (400 mètres), diplômée de Science Po et HEC et cheffe d'entreprise, est fondatrice de la société de conseil D&Consultants, présidente de l'Association des conseils en innovation (ACI) et présidente du comité sport du Medef. Elle est candidate à la présidence du Medef.**

## **∴ ÉCONOMIE**

LES ECHOS – 18/05/2018

### **8 Impôt sur la fortune immobilière : des premières déclarations problématiques**



**L'administration a reporté la date limite de déclaration au 15 juin pour l'IFI, le temps de publier des précisions au « Bulletin officiel ». Des éclaircissements seront bienvenus, tant les premières déclarations s'avèrent complexes à effectuer.**

Cinq mois après [la disparition de l'ISF](#), la création du nouvel impôt sur la fortune immobilière (IFI) commence à avoir une traduction concrète pour les contribuables. D'ici un mois, [les ménages dont le patrimoine immobilier net est supérieur à 1,3 million d'euros](#) devront avoir rempli leur première déclaration au titre de l'IFI, nécessaire au calcul de leur impôt. Un document d'une douzaine de pages qui détaille ligne par ligne l'ensemble de leurs actifs immobiliers, qu'il s'agisse de biens détenus en direct, par l'intermédiaire d'une société ou d'un placement financier.

Les premiers échos de cette campagne de déclaration témoignent d'un impôt complexe et d'un texte législatif sujet à des interprétations diverses. « *Il faut bien se mettre dans l'état d'esprit qu'il s'agit d'un nouvel impôt qui répond à une nouvelle logique d'imposition. Le texte n'est pas toujours rédigé de*

manière claire et soulève des questions qu'on ne se posait pas avant », indique Gaëlle Menu-Lejeune, avocate chez Fidal.

## Déclaration reportée

Signe d'une certaine confusion, l'administration vient d'annoncer qu'elle [reportait la date limite de déclaration au 15 juin](#), initialement fixée entre le 17 mai pour les formulaires papier et le 5 juin pour les télédéclarations. Le fisc justifie ce délai supplémentaire par la nécessité de publier ses commentaires au « Bulletin officiel des finances publiques » (BOFIP).

Des éclaircissements seront bienvenus. Car le nouvel IFI ne consiste pas simplement à appliquer le barème de l'ISF aux actifs immobiliers. La création de cet impôt s'est accompagnée de nouvelles règles anti-abus qui n'existaient pas à l'époque de l'ISF. Les difficultés les plus récurrentes portent sur [la déductibilité des dettes](#).

Les [comptes courants d'associés](#), qui correspondent aux avances de fonds effectuées par les associés d'une société, « ne peuvent plus être pris en compte comme un passif déductible, sauf à apporter la preuve que cette dette n'a pas un but principalement fiscal », explique Sandrine Quilici, directeur de l'ingénierie patrimoniale chez Pictet. Mais qu'entend l'administration par « principalement fiscal » ? « C'est une notion qu'on a vu apparaître depuis quatre ou cinq ans face à la volonté de mieux lutter contre la fraude. Elle est source d'insécurité juridique parce que mal définie dans notre droit », affirme Gaëlle Menu-Lejeune.

## Incertitudes sur la location meublée

L'autre écueil concerne [l'exonération des biens professionnels](#), toujours en vigueur avec l'IFI. A condition que les critères fixés par le texte soient remplis pour en bénéficier. « C'est chronophage de vérifier toutes les conditions posées par la loi », témoigne Anne Frede, associée du cabinet Grant Thornton. Des incertitudes subsistent encore sur la location meublée, et les conditions pour que cette activité puisse être exonérée au titre des biens professionnels.

Reste à voir si l'administration apportera toutes les précisions demandées dans sa prochaine instruction fiscale. Entretenir le flou peut être à son avantage pour éviter que les fiscalistes ne trouvent une faille dans la construction de cet impôt. Dans tous les cas, les conseils n'auront que quelques jours pour se retourner après la publication au « Bofip », en attendant la prochaine déclaration d'IFI au printemps 2019.

## IFI : plus de contrôles fiscaux attendus sur l'évaluation des biens //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301689112607-ifi-plus-de-contrôles-fiscaux-attendus-sur-levaluation-des-biens-2177051.php>

Ingrid Feuerstein

**ENTREPRISES**

LE MONDE – 18/05/2018

## 9 SNCF : le gouvernement ouvre une voie étroite aux syndicats



**Environ 15% des amendements portés par la CFDT et l'UNSA pourraient être repris dans le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire.**

Face à une poignée de sénateurs plutôt bienveillants, la ministre des transports, Elisabeth Borne, a dévoilé mercredi 16 mai, le jeu du gouvernement pour la prochaine séquence législative, à savoir le passage du projet de réforme ferroviaire devant la Haute Assemblée. Le texte va en effet être débattu devant la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, le 22 ou 23 mai, avant la discussion en séance prévue le 29.

L'affaire intéresse au plus haut point les cheminots mais aussi les usagers du train et tous les Français. Après son passage au Palais du Luxembourg, le projet de loi réformant la SNCF et le système ferroviaire devrait avoir acquis sa forme quasi définitive, si bien qu'il laissera entrevoir – ou pas – la fin d'une grève des agents SNCF qui entre dans son dixième épisode de deux jours vendredi 18 mai.

Les modifications de la loi par amendements seront-elles en mesure de décider l'UNSA Ferroviaire et la CFDT Cheminots, les organisations les plus réformistes, à lâcher l'intersyndicale ? A première vue, cela semble compliqué. M<sup>me</sup> Borne a surtout réaffirmé des principes intangibles, à commencer par le caractère non négociable des trois piliers de la réforme : ouverture à la concurrence, transformation de la SNCF en société par actions, fin du recrutement au statut à la date – qui sera inscrite dans la loi du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **Mûr pour quelques compromis**

Surtout, la ministre reste ferme sur un sujet important pour les syndicats : le droit pour les cheminots au refus d'être transféré si une ligne régionale passe à la concurrence. « *Nous ne pourrions pas renoncer au principe qu'il y aura nécessairement une part de transfert obligatoire*, a expliqué M<sup>me</sup> Borne, *car c'est indispensable pour garantir la continuité du service public.* » De quoi chagriner l'UNSA et la CFDT.

A y regarder de près, le gouvernement est quand même mûr pour quelques compromis, essentiellement sur le plan social. Selon notre décompte réalisé à partir des 70 amendements (42 + 28) que souhaitent faire porter la CFDT et l'UNSA devant le Sénat, un peu plus de 15 % des propositions syndicales devraient être soutenues par le gouvernement, si on se fonde sur les déclarations d'Elisabeth Borne devant les sénateurs. La même proportion (15 %) devrait en revanche logiquement recevoir une fin de non-recevoir. Pour le reste, à savoir les deux tiers des amendements proposés par les syndicats, le jeu reste ouvert.

Quelles sont ces concessions ? Il y a d'abord la fameuse inaccessibilité de la SNCF et de ses deux principales filiales (SNCF Mobilités et SNCF Réseau) qui sera bien inscrite dans la loi afin de définitivement couper court aux accusations de privatisation. Ensuite, le gouvernement souhaite réaffirmer l'unité sociale de la SNCF en définissant un « périmètre ferroviaire unifié ».

Le sujet peut sembler technique, mais il a manifestement son importance pour la CFDT et l'UNSA qui ont rédigé plusieurs amendements en ce sens. En résumé, il permet que tous les cheminots travaillant actuellement pour l'un des trois établissements publics de la SNCF (Groupe SNCF, SNCF Réseau, SNCF Mobilités) gardent les mêmes droits sociaux dans la future organisation de la SNCF en SA, quelle qu'elle soit.

## Entrevue le 25 mai avec Edouard Philippe

Par ailleurs, sur la question sensible du transfert des personnels dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, le gouvernement accepte quelques aménagements correspondant à des demandes syndicales. Si, on l'a vu, les agents SNCF majoritairement affectés à une ligne régionale qui bascule à la concurrence sont transférés obligatoirement, ce seront d'abord les volontaires qui seront désignés. Or le principe du volontariat va être étendu à toute la région concernée.

De plus, les salariés de la SNCF, dont l'activité n'est pas majoritairement liée à la ligne qui passe à la concurrence, se verront proposer un reclassement au sein du groupe public. Le gouvernement est prêt à ajouter aussi une possibilité pour un salarié au statut, transféré à un opérateur concurrent, de retrouver son statut et l'ensemble des avantages associés s'il revient (au bout d'un temps défini) à la SNCF. Enfin, le gouvernement souhaite garantir que l'agent SNCF transféré conserve l'intégralité de sa rémunération, y compris les allocations familiales supplémentaires dont bénéficient les cheminots.

Côté syndicats réformistes, c'est un peu l'expectative. « *Nous sommes déçus par l'inscription dans la loi de la fin du recrutement au statut au 1<sup>er</sup> janvier*, souligne Florent Monteilhet, secrétaire général adjoint de l'UNSA Ferroviaire. *Rien ne dit que nous aurons abouti dans ces délais à un bon accord avec le patronat ferroviaire. Cela dit, il y a des avancées, sur l'unité sociale par exemple.* »

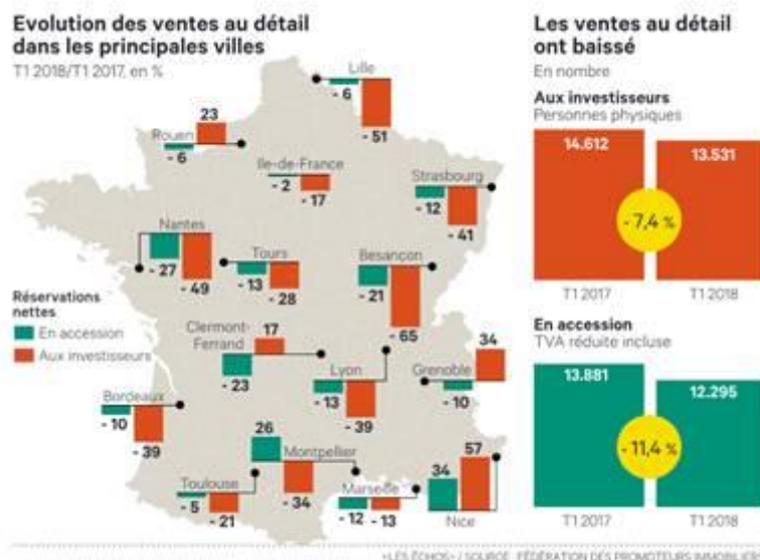
Les négociateurs syndicaux comptent sur la majorité sénatoriale de droite pour faire avancer leurs pions. Si les sénateurs LR et UDI accueillent favorablement la réforme, ils ne seront pas aussi dociles avec le gouvernement que ne l'est la majorité LREM à l'Assemblée nationale. Les délégués UNSA ont apprécié leurs échanges avec Gérard Cornu, sénateur apparenté LR d'Eure-et-Loire, qui sera le rapporteur du projet de loi de réforme ferroviaire devant la Haute Assemblée. « *L'accent mis sur la nécessité de cohésion territoriale par les sénateurs lors de l'audition de la ministre a également contribué à nous rassurer* », ajoute M. Monteilhet.

Tractations, discussions, entrevues... Les négociations officielles et officieuses continuent en même temps que le mouvement de grève se prolonge. Le premier ministre Edouard Philippe a convié les syndicats à une nouvelle entrevue le 25 mai dans un format bilatéral, comme le 7 mai. « *Le gouvernement (...) travaille de manière ouverte et constructive sur tous les amendements qui ne remettent pas en cause les trois principes invariants de la réforme* », assure Edouard Philippe dans sa lettre d'invitation. Il reste encore un peu de grain à moudre.

**Par Éric Béziat**

**LES ECHOS – 18/05/2018**

## 10 Les ventes de logements neufs ont baissé en début d'année



### Ventes, mises en vente, mises en chantiers : toute la chaîne de production du logement neuf ralentit.

Attente de la prochaine loi dite « Elan » ? Prix trop élevés ? Perspectives des municipales de 2020, déjà ? Les ventes de logements neufs ont baissé au cours du premier trimestre 2018 comme le craignaient les promoteurs : le creux atteint 10 % par rapport à la même période en 2017, selon les chiffres de leur fédération, la FPI. Principales responsables, les ventes d'immeubles entiers ont baissé de 19 %. Ils trouvent d'habitude preneur auprès des institutionnels ou des bailleurs sociaux dont le fonctionnement a été modifié par la loi de finances et promet de l'être encore par le futur texte « pour une évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique ».

Même si, ni la baisse des aides personnalisées au logement (APL), ni la réduction de loyer (RLS) correspondante ne sont encore effectives et ne devraient pas l'être avant le mois de juillet, les sociétés HLM ont fait leurs comptes et prévu ce que leur coûtera cette mesure -appliquée de manière rétroactive- en 2018. Certaines ont diminué leur plan de charge et ralenti leurs achats auprès des promoteurs.

### Les prix montent de 3 % par an

Les ventes aux particuliers sont également en recul de 9,4 %. Le nombre des logements achetés par des accédants à la propriété a diminué de 11,4 %, sans doute parce que les prix continuent de monter au rythme de 3 % par an. Les investisseurs incités par le dispositif Pinel ont aussi été moins nombreux : rassurés par la garantie de son maintien pendant 4 ans, ces particuliers en quête d'un avantage fiscal ne se précipitent plus. Ce segment de marché a diminué de 7,4 %.

Même si les promoteurs espèrent atteindre les records de production de 2017, le rythme aura du mal à retrouver l'allant de l'année dernière, car les mises en vente (avant la construction des immeubles) sont également en berne : -14 % par rapport au premier trimestre 2017 avec une baisse nettement plus marquée dans les régions où justement la demande est la plus soutenue. Le stock de logements mis sur le marché a baissé de 56 % à Lyon, de 50 % en Île-de-France et de 35 % dans les Hauts-de-France.

### Une crise de l'offre

Toute la chaîne de production a ralenti : les statistiques de mises en chantier fournies par le ministère de la Cohésion des territoires signalent aussi une baisse de 6,1 %. « *Il est toujours aussi difficile de transformer des permis de construire en chantiers car les coûts de construction augmentent sensiblement et que le fléau des recours continue. Il existe aussi des communes où les servitudes de*

*mixité sociale dépassent les 50 %, ce qui bloque des projets », déplore Alexandra François-Cuxac, la présidente de la FPI.*

Cette dernière rappelle que l'immobilier, plutôt qu'une rente, est bel et bien un gisement d'activité, qui ne peut être exploité qu'au prix d'une politique ambitieuse de libération de l'offre. En clair, la simplification des procédures, l'aménagement plus rapide des terrains, l'accélération des procédures. Le fameux « choc d'offre » que prévoit le projet de loi Elan et que critiquent les architectes.

**Mobilisation des architectes contre la loi Elan // <https://www.lesechos.fr/industrie-services/immobilier-btp/0301688941779-mobilisation-inedite-des-architectes-contre-la-loi-elan-2176796.php>**

**Catherine Sabbah**

## **LA TRIBUNE – 18/05/2018**

### **11 Arkéa : les Bretons demandent à Bercy son aide pour divorcer du Crédit Mutuel**



Le cortège des salariés de Crédit Mutuel Arkéa parti, jeudi après-midi, de la Place de la Bastille jusqu'à Bercy.

**Entre 4.000 et 6.000 salariés du groupe bancaire régional sont venus défiler à Paris. Une délégation d'élus de la région, de chefs d'entreprise et d'administrateurs d'Arkéa a été reçue à Bercy. Le ministère campe sur sa position, refusant de modifier le Code monétaire et financier.**

« *Bercy, Bercy, entends-nous ! Bercy aide-nous, à divorcer ! La liberté, pour Arkéa. C'est ça qui sauvera nos emplois !* » Sous un soleil radieux, plusieurs milliers de salariés du groupe breton Crédit Mutuel Arkéa ont entonné ces slogans en battant le pavé parisien dans l'après-midi du jeudi 17 mai, depuis la place de la Bastille jusqu'au ministère de l'Économie et des Finances. Environ 4.000 personnes selon la préfecture de police, près de 6.000 personnes, dont 5.500 salariés, selon les organisateurs, pour un groupe en employant près de 10.000, filiales comprises, dont 60% en Bretagne, sont venus donner de la voix et montrer leur soutien au vote des administrateurs des caisses locales en faveur d'un projet d'indépendance, de sortie de l'ensemble Crédit Mutuel, passant par un abandon de la marque. « *Nous voulons une sortie par le haut. Nous avons besoin d'un coup de pouce de l'État pour faire venir la Confédération [nationale du Crédit Mutuel, l'organe central de la banque mutualiste, ndlr] autour de la table, que celle-ci reconnaisse le vote des caisses locales et que l'on mette en place rapidement notre indépendance* », a expliqué à la presse Anne-Katell Quendric, porte-parole du collectif de salariés Indépendance pour Arkéa.

La Confédération avait déclaré ce vote invalide avant même les résultats, ressortis en faveur de l'indépendance à 94,4%. En tout, 307 caisses locales de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central sur 331 avaient participé à cette consultation, 17 ont voté contre la sortie du Crédit Mutuel.

**Centre de décision en Bretagne**

Le cabinet de Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie et des Finances, a reçu en fin d'après-midi une délégation d'administrateurs d'Arkéa, d'élus de la région (dont le député (LReM) du Finistère Didier le Gac, le maire divers droite de Plougastel Dominique Cap, le maire de Brest PS François Cuillandre), et de chefs d'entreprise (Christian Guillemot, fondateur d'Ubisoft, Céline Lazorthes de la cagnotte en ligne Leetchi, rachetée par Arkéa). Marc Le Fur, député LR des Côtes d'Armor et vice-président de l'Assemblée nationale, en faisait également partie : « *Ce groupe est singulier dans le paysage bancaire, c'est le seul de sa taille où les décisions ne sont pas prises à Paris. En tant qu'élus breton, je suis attaché à ce que l'on garde un centre de décision bancaire dans la région. Nous en avons déjà perdu, avec la Banque de Bretagne par exemple [rachetée en 1989 par BNP Paribas]. Le ministère ne souhaitait pas cette évolution initialement, il doit respecter ce vote. Il faut qu'il intervienne* », est-il monté au créneau lors d'un point presse.

Les intervenants ont souligné l'ancrage de la banque dans sa région. Le collectif de salariés et les personnalités invitées mettent en avant les menaces pour l'emploi chez Arkéa avec les pouvoirs renforcés de l'organe central. « *Il y a 1.000 informaticiens et 2.000 personnes aux services centraux à Brest. S'il y a une fusion au sein du Crédit Mutuel, il y a peu de chances que le siège de Fortuneo [la banque en ligne d'Arkéa], avec 400 personnes, ou celui de Suravenir [filiale d'assurance-vie], 400 personnes aussi, reste à Brest* » fait valoir Anne-Katell Quentric.

Le député LReM du Morbihan Erwan Balanant a confié qu'il avait « *un compte chez CMB-Arkéa depuis [sa] naissance, [sa] mère était présidente de la caisse de Lorient Centre. Arkéa est un exemple de banque connectée à son territoire, aux entreprises et aux particuliers. Ce conflit s'il perdure, va nuire aux deux entités [Arkéa et le reste du Crédit Mutuel, ndlr]* », a-t-il mis en garde. « *En tant qu'administrateur [du Crédit Mutuel Arkéa], je ne voudrais pas qu'on nous vole ce vote. Beaucoup d'administrateurs sont présents [dans le cortège]. Nous demandons aux pouvoirs publics de faire en sorte que les deux parties se mettent autour d'une table pour préparer une séparation bien ordonnée* », a plaidé Auguste Jacq, administrateur d'Arkéa et vice-président la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne.

### **Bercy fermé à toute modification de la loi**

Pourtant, à Bercy, la position reste imperturbablement la même. Le ministère martèle qu'il ne veut pas prendre parti, ni encourager, ni décourager, qu'il a avant tout le souci de la stabilité financière et de la sécurité des dépôts des épargnants et des sociétaires. À ce stade, il n'est pas envisagé de modification législative. Or le statut des groupes mutualistes est régi par le Code monétaire et financier qu'il faudrait amender pour agréer un nouveau groupe bancaire. Une solution non législative serait toutefois possible selon certains schémas, dont discute actuellement Arkéa avec les régulateurs, la Banque centrale européenne (BCE) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR, adossée à la Banque de France). Le gouvernement rêve d'une sortie par le haut, d'un apaisement, d'un retour au calme entre les deux camps, dont on semble bien éloigné.

À l'annonce de ce rassemblement de salariés, la Confédération nationale du Crédit Mutuel (CNCM) avait procédé le 30 mars dernier à un signalement pour abus de biens sociaux auprès du procureur de Brest au sujet du soutien financier d'Arkéa à la manifestation (frais de déplacement et de repas pris en charge, participation considérée comme une journée travaillée), à la demande de présidents de caisses affiliées à Arkéa, assure la CNCM. L'organe central se réjouit d'ailleurs de constater « *un essoufflement du mouvement par rapport à la manifestation de janvier 2016 à Brest* » qui avait rassemblé 15.000 personnes.

Par **Delphine Cuny**

**LE FIGARO – 18/05/2018**

## 12 Changement de génération chez Système U



**À 62 ans, Serge Papin, emblématique patron du groupe coopératif depuis 2005, cède la place à son dauphin désigné il y a deux ans. Dominique Schelcher, 47 ans, devra faire oublier le mariage avorté avec Auchan.**

L'émotion était palpable jeudi matin à Marne-la-Vallée aux alentours du parc Disneyland Paris, où les associés Système U tiennent depuis jeudi et jusqu'à ce vendredi midi leur congrès. Et pour cause, Serge Papin, l'emblématique patron à la tête des «nouveaux commerçants» depuis 2005, a tiré officiellement sa révérence devant un parterre d'un millier d'associés. Il a passé le relais à **son dauphin désigné depuis deux ans, Dominique Schelcher**, 47 ans et associé U depuis quatorze ans.

La transition était attendue, l'un des plus médiatiques des patrons de la distribution ayant décidé de ne pas rempiler pour un troisième mandat. Elle n'en reste pas moins une étape importante pour les U. Au terme de quarante-trois ans dans le groupement, dont plus d'une décennie à la tête de la coopérative, Serge Papin a marqué l'enseigne de son empreinte. À la tête des 1.300 associés de U depuis 2005, et d'un réseau de 1.570 magasins (Hyper U, Super U, Utile, U Express...), le volubile dirigeant, grand communicant, a été l'artisan du tournant de l'enseigne vers un commerce plus responsable, et plus respectueux du monde agricole. Un choix qui a fait de lui un des animateurs les plus en vue des récents États généraux de l'alimentation, dont il coanimait l'atelier sur la meilleure rémunération des agriculteurs.

### **Coopérative plus agile**

S'il quitte le groupement sur une bonne année, le parcours n'aura pas été sans embûches. Il y a deux ans, un projet de rapprochement poussé, qualifiée de «quasi-fusion» avec Auchan, a fait long feu. Présenté comme indispensable pour assurer la survie de l'enseigne dans un secteur en plein bouleversement, le projet en est resté à une alliance aux achats, rompue tout récemment. Entre-temps, le dirigeant aura mené à bien son plus gros chantier: la mutualisation du groupement, qui fonctionnait en quatre centrales régionales avec leur logistique et leur informatique propres. Désormais unifiée, la coopérative se veut plus agile.

La cheville ouvrière de l'harmonisation informatique de Système U n'est d'ailleurs autre que **Dominique Schelcher**, qui arrive donc à la tête du 5e distributeur français pour un mandat de six ans. «Même si je m'étais juré de ne pas faire la même chose que mes parents, j'ai été rattrapé par l'indépendance et la liberté du commerce coopératif, explique le nouveau dirigeant. Je suis un pur produit U. J'ai d'ailleurs coutume de dire que j'ai fait tous les métiers, à la fois dans le magasin et dans la coopérative.» Moins showman que son prédécesseur, le nouveau président ne s'inscrit pas moins dans sa continuité, puisqu'ils ont écrit ensemble les grandes orientations stratégiques pour les trois prochaines années. Avec peut-être un penchant plus appuyé pour les nouvelles technologies, pour continuer à rester un «nouveau commerçant».

**INTERVIEW de Dominique Schelcher : «Avec Carrefour, notre alliance ira au-delà des simples volumes d'achats»** // <http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/05/17/20005-20180517ARTFIG00227-systeme-u-avec-carrefour-notre-alliance-ira-au-dela-des-simples-volumes-d-achats.php>

**Olivia Détroyat**

## 13 Engie et ses très chers actionnaires



**Le groupe français, dont l'assemblée générale se tient ce vendredi, est chaque année très généreux, quels que soient ses résultats. Depuis 2009, il a versé 27,55 milliards d'euros de dividendes. Les syndicats dénoncent cette stratégie.**

« Le sidérurgiste ArcelorMittal, l'énergéticien Engie et le leader mondial de la gestion de l'eau Veolia sont, dans l'ordre, ceux ayant les taux les plus élevés de redistribution des bénéfices en dividendes aux actionnaires. » Cette phrase, tirée du [dernier rapport de l'ONG Oxfam](#), sera dans tous les esprits lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Engie, qui se tient ce vendredi après-midi au Palais des Congrès à Paris (XVIIe).

L'ONG, qui sera [dirigée en juin par l'ancienne ministre du Logement Cécile Duflot](#), dresse un portrait au vitriol de la stratégie menée par le groupe énergétique français. « Les dividendes versés par Engie à ses actionnaires depuis 2009 ont représenté plus de trois fois le montant de ses bénéfices et en 2016, le groupe a même versé quinze fois plus de dividendes que de bénéfices », dénonce Oxfam. Le taux de redistribution moyen sur cette période est en effet de... 333 %. Quand celui des participations et intéressements pour les salariés ne dépassait pas... 1 % (voir infographie).

### La direction assume sa stratégie

En tout, ce sont 27,55 milliards d'euros qui sont arrivés dans les poches des actionnaires en huit ans ! Et tant pis si les résultats sont mauvais, comme en 2015. Malgré cinq milliards d'euros de pertes, le groupe a malgré tout continué de distribuer généreusement cette année-là.

Des critiques qui ne sont absolument pas justifiées pour Pierre Mongin, le directeur général adjoint d'Engie. « La rémunération du capital des fonds propres de l'entreprise est un élément clé pour celle-ci, explique-t-il. C'est ce qui donne envie à un actionnaire d'investir sur ses fonds propres, en prenant des risques. » Ce « sacrifice d'épargne » a un coût, estime le dirigeant, et il doit être rémunéré à sa juste valeur, fixée par un prix de marché.

### 550 millions reversés à l'Etat en 2017

Et lorsqu'il n'y a pas assez d'argent dans les caisses pour combler les actionnaires, il existe une solution : l'endettement. « C'est ce qui s'est passé en 2010, rappelle Gildas Gouvazé, secrétaire général adjoint de FO Engie. Le groupe était encore en plein dans le chantier de la fusion entre GDF et Suez, opérée trois ans auparavant. Il a été obligé d'emprunter des sommes importantes, avec des intérêts sur de longues années, pour verser le volume de dividendes attendu. Notamment à l'Etat. »

Ce dernier, actionnaire à 24,10 %, ferait pression pour optimiser au maximum son retour sur investissement. « Il fut un temps où la gestion du portefeuille des participations de l'Etat était plutôt court-termiste, reconnaît un dirigeant d'une grande entreprise française confronté à l'état actionnaire. Et avait comme objectif premier de faire du cash. Mais ce temps-là est révolu. L'Etat est désormais dans une vraie logique d'actionariat à long terme. » Certes, mais en 2017, Engie lui a tout de même reversé 550 millions d'euros.

« Le problème, c'est que cette montagne de dividendes se fait au détriment des salariés, mais également des investissements, s'emporte Patricia Chastan, déléguée CFE-CGC du groupe. C'est autant d'argent qui ne sert pas à la croissance de l'entreprise. » Et les syndicats de dénoncer une stratégie « délétère et destructrice. »

**Erwan Benezet**

## **::: SOCIÉTÉ**

**LE PARISIEN – 16/05/2018**

### **14 La France épinglée par Bruxelles pour sa mauvaise qualité de l'air**



**La Commission renvoie la France et cinq autres Etats, dont l'Allemagne, devant la justice européenne. Elle dénonce des taux de dioxyde d'azote deux fois trop élevés. Le gouvernement promet d'« accélérer » les efforts.**

Le couperet menaçait de tomber depuis très longtemps. Ce jeudi, après plus de treize ans de mise en garde, la Commission de Bruxelles a renvoyé six Etats devant la justice de l'Union européenne, pour infractions aux normes de qualité de l'air, dont la France et l'Allemagne. Ces pays sont sanctionnés pour des dépassements répétés sur les émissions de dioxyde d'azote, qui proviennent en particulier des pots d'échappement. Dans douze agglomérations françaises, dont Paris, Lyon et Marseille, elles sont, pointe la Commission, en moyenne plus de deux fois supérieurs aux plafonds autorisés.

La Hongrie, l'Italie et la Roumanie sont, elles, mises en cause pour la présence élevée de particules fines, auxquels on attribue près de 400.000 décès prématurés par an.

#### **Passer des annonces au concret**

Ces décisions font suite à [la réunion de la dernière chance](#) organisée fin janvier, où l'exécutif européen avait exigé des plans d'actions ambitieux. Celui remis ensuite par Nicolas Hulot, qui le jugeait « à la hauteur des enjeux » et qui prévoyait notamment des plans spécifiques pour les quatorze zones les plus polluées du pays, n'a manifestement pas suffi.

Même si [la France a fait « beaucoup d'efforts »](#), « de nombreuses mesures ne sont pas juridiquement ancrées dans la législation », indique un proche du dossier à Bruxelles, évoquant des « effets d'annonce à concrétiser ». « Nous avons attendu longtemps. Nous ne pouvons pas avoir des plans qui nous disent que le respect des règles se fera un jour, parfois après 2020 ou 2025 ! », a estimé le commissaire européen à l'Environnement, Karmenu Vella.

## De nouvelles mesures promises

Nicolas Hulot a réaffirmé ce jeudi en réponse sa « *détermination à accélérer* ». Le ministre de l'Ecologie promet, avec la ministre des Transports, Elisabeth Borne, de « *nouvelles mesures* » dans la loi d'orientation des mobilités, en juin. Sont évoqués des outils financiers d'aides au déploiement du vélo, du covoiturage et de zones à faibles émissions.

L'Allemagne a aussi réagi par l'offensive. Outre-Rhin, la ministre socialiste de l'Environnement a appelé en réponse à accentuer les contraintes techniques sur les constructeurs de diesel « *parce qu'ils ont créé le problème* ».

La France risque en théorie des amendes au terme de la procédure. Mais cette dernière devrait prendre des années. La Bulgarie et la Pologne, poursuivies elles depuis plusieurs années déjà, ont fini par être condamnées, en avril 2017 et février dernier, par la Cour de Justice de l'UE pour des excès de particules fines. Mais pour l'instant, aucune sanction financière n'a été prononcée.

## Emissions polluantes : les camions désormais dans le viseur //

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/0301689256626-emissions-polluantes-les-camions-desormais-dans-le-viseur-2176711.php>

Derek Perrotte

## ::: POLITIQUE

L'OPINION – 18/05/2018

### 15 Entre Macron et les territoires, le fossé se creuse



**Les élus de tous bords sont de plus en plus nombreux à déplorer l'absence d'écoute et le désintérêt d'Emmanuel Macron pour les problématiques locales. La grogne monte à l'égard du «Président des villes»**

Emmanuel Macron doit s'exprimer, le 22 mai, sur les banlieues, alors que l'ancien ministre Jean-Louis Borloo, qui se veut le porte-parole des « territoires oubliés de la République », ou du moins de leurs élus, menace de mettre en oeuvre son « plan » sans le soutien de l'Etat. Quant au monde rural, il attend toujours le « pacte girondin » promis par le Président il y a dix mois.

Emmanuel Macron était dans les Vosges le 18 avril. Un déplacement destiné à montrer l'intérêt du « président des villes » pour le monde industriel en milieu rural. Pour sa venue à Saint-Dié (20 000 habitants, un taux de chômage supérieur à 12 %, 24 % des voix pour Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle...), un important déploiement de gendarmerie avait été mis en place, largement

disproportionné au regard des 150 manifestants opposés à la réforme de la SNCF, bloqués devant la gare, à l'écart du centre-ville.

Entouré de ses ministres [Jacques Mézard](#) (Cohésion des territoires) et [Julien Denormandie](#) (secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires), le chef de l'Etat a d'abord rencontré, à l'hôtel de ville, le maire UDI et une partie seulement de ses adjoints – alors que la coutume républicaine veut que la totalité du conseil municipal accueille le Président. Le maire lui a fait visiter une exposition de photographies sur la destruction de Saint-Dié pendant la Seconde Guerre mondiale, on a parlé de Le Corbusier qui a failli reconstruire la ville, puis du plan « Action cœur de ville » lancé par le gouvernement pour redynamiser le centre des villes moyennes.

Le chef de l'Etat a ensuite déjeuné dans un restaurant de la place de la Cathédrale, avec cinq commerçants de la ville. Le président de l'association des commerçants, en revanche, n'avait pas été invité. Ni le président du Conseil régional, Jean Rottner. Ni aucun des élus de l'intercommunalité. Même le représentant de La République en marche dans les Vosges, pas davantage invité que les autres, a dû jouer des coudes et franchir difficilement les barrières pour saluer le Président.

Entre-temps, les cheminots en colère étaient parvenus à contourner le barrage et, en traversant la Meurthe à pied, à rejoindre l'hôtel de Ville. [Un échange un peu musclé, de ceux que le Président domine parfaitement, s'en est suivi](#). « Emmanuel Macron, les yeux dans les yeux avec les Vosgiens », titrait le lendemain *Vosges Matin*. Faute d'avoir rencontré les élus, le Président aura vu des cheminots.

**Vision parisiano-centrée.** Emmanuel Macron a fini de véhiculer, ce jour-là, une vision parisiano-centrée de la région, en visitant... une scierie. Alors qu'est notamment implanté, dans le bassin industriel de Saint-Dié, le CIRTES, premier centre de recherche français pour l'impression en 3D, Emmanuel Macron a préféré se montrer au chevet de l'économie du bois en déclin. « Cela montre bien comment un énarque se représente l'industrie en milieu rural, enrage un élu local. On a montré le passé, pas les germes de la modernité ! » Les élus locaux, c'est peu de le dire, ont été offusqués par cette visite. Parce que le Président n'a pas respecté les rituels républicains, et parce qu'il a renvoyé une image caricaturale de leur département.

Loin d'un François Mitterrand, qui avait sillonné pendant quarante les routes de la Nièvre avant d'accéder à l'Élysée, et même d'un Nicolas Sarkozy, qui aimait séduire le moindre élu local qui croisait sa route, Emmanuel Macron semble ne guère s'intéresser aux problématiques locales. « Qu'il s'agisse des villes ou des territoires ruraux, il n'a pas une bonne appréhension des territoires, note un ancien ministre. D'ailleurs, il y a trois dossiers qui sont bloqués, depuis des mois : la ruralité, la politique de la ville et le Grand Paris ». « On ne comprend pas que quelqu'un d'aussi fort ne comprenne pas cela, n'ait pas l'intelligence des territoires, affirme un ancien élu et ancien ministre. Sans doute est-ce parce qu'il n'a jamais été élu. Il faut avoir vécu le monde des salles polyvalentes pour comprendre quelque chose à la France ». « Cette attitude de Macron à l'égard des élus locaux, c'est aujourd'hui ce qui nous empêche d'enregistrer de nouveaux ralliements, à droite et à gauche », regrette un élu macroniste.

Le pouvoir politique se désintéressant des territoires, et la nature ayant horreur du vide, l'administration a repris ses droits. « Je découvre la capacité de blocage de Bercy, s'énerve un jeune député LREM qui tente de défendre les dossiers de sa circonscription rurale à Paris. On se heurte à un mur. Tout est centralisé, c'est le dirigisme technocratique à l'état pur ».

**Contrats de plan Etat-Région.** Conséquence, les contrats de plan Etat-Région (par lesquels l'Etat et une région s'engagent sur la programmation et le financement de projets importants) ne sont pas exécutés, les décisions traînent en longueur, les projets ne sortent pas de terre, clament en chœur les élus de droite, de gauche et du centre.

Ce jeudi, Hervé Morin racontait sur Europe 1 que la région Normandie, qu'il préside, attend depuis un an la décision de l'Etat qui permettrait à la région de bénéficier de la manne que représentent les 2,3 millions de visiteurs du Mont Saint-Michel : « Le ministère de la Culture n'est pas d'accord... C'est cela, le fonctionnement de l'Etat au quotidien ».

« Le régalien, que le gouvernement le fasse, mais quand il s'agit de mener une politique territoriale, laissons les territoires agir et faire, implore l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy. Parce que nous sommes plus agiles, plus près de nos compatriotes, parce que nous sommes capables de prendre une décision en 24 heures, quand l'Etat met un an, empêtré dans des procédures infinies et interminables... »

L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, décentralisateur convaincu, reconnaît lui aussi qu'il « y a un thème sur lequel le pouvoir n'a pas encore trouvé ses marques, c'est la cohésion sociale et la cohésion territoriale ». « La France, c'est du cristal, cela demande d'être traité avec une grande sensibilité, a-t-il mis en garde mardi sur Public Sénat. Il faut faire attention, cela risquerait d'être le point de fragilité d'un système réformateur, dynamique, mais qui toucherait le cristal d'un peu trop près ».

En juillet 2017, Emmanuel Macron promettait devant le congrès de conclure de vrais « [pactes girondins](#) » avec les territoires. On n'en a guère vu la couleur. « Le pouvoir politique ne doit pas se désengager des territoires, s'inquiète Benoît Simian, jeune député LREM de Gironde. L'État doit faire confiance au ressenti du terrain et conjuguer le jacobinisme parisien avec nos richesses girondines. » Et si la fronde, demain, venait, non pas du groupe majoritaire à l'Assemblée, mais des territoires ?

**Jean Viard, Sociologue et ancien élu municipal à Marseille : «Il manque une pensée territoriale de la Macronie» // <https://www.lopinion.fr/edition/politique/jean-viard-il-manque-pensee-territoriale-macronie-150439>**

**Nathalie Segaines**

**LE FIGARO – 18/05/2018**

## **16 L'Émission politique : les cinq chefs de parti font la fête à Macron**



**LE SCAN POLITIQUE - Interrogés tour à tour, ce jeudi soir sur France 2, les cinq chefs des principaux partis sont revenus sur la première année d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Des prises de paroles souvent sévères envers le chef de l'État.**

Alors qu'ils avaient signé pour un débat télévisé, les différents chefs de parti ont finalement dû se résoudre à une série de questions-réponses pour le dernier numéro de *L'Émission politique* sur France 2. Un refus de Christophe Castaner, le patron de *La République en marche*, a en effet contraint France Télévision à revoir ses plans. Même s'il n'y a donc pas eu de dialogues entre les participants, les cinq chefs de partis - Jean-Luc Mélenchon, Laurent Wauquiez, Christophe Castaner, Olivier Faure et Marine Le Pen (dans l'ordre de passage) - n'ont cependant pas mâché leurs mots pour juger la première année d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Tous ont également profité de l'émission pour faire part de leurs contre-propositions.

● **Jean-Luc Mélenchon: «L'argent est au pouvoir»**

Premier à répondre aux questions de Léa Salamé, Jean-Luc Mélenchon a une nouvelle fois taxé Emmanuel Macron de «président des riches». Arrivé sur le plateau avec une paire de ciseaux, le leader de la France insoumise s'est lancé dans une métaphore sur la première année du chef de l'Etat à

l'Élysée. «Le monarque républicain n'a pas un spectre, il a une paire de ciseaux. Il coupe dans les budgets de l'État, dans les budgets des pauvres gens, dans l'histoire sociale de la France. Il coupe, il coupe, il réduit», a-t-il déploré. Jean-Luc Mélenchon a profité de son passage dans l'émission pour renouveler son appel à manifester le 26 mai prochain. «Le monde de Macron c'est une manière de vivre, un monde où tout le monde est en compétition avec tout le monde. La société toute entière devrait dire: "stop on ne veut plus de ça".»

● **Laurent Wauquiez: avec Macron, «les Français ne sont pas protégés»**

Laurent Wauquiez est revenu, lors de son passage, sur l'attentat terroriste au couteau survenu à Paris samedi dernier. Le président des Républicains a tenu des propos durs à l'encontre d'Emmanuel Macron, estimant que «les Français ne sont pas protégés». «Pas parce qu'on ne peut pas, mais parce qu'on ne veut pas», a-t-il lâché. Laurent Wauquiez a également regretté qu'il n'y aurait pas de «baisse du pouvoir d'achat parce qu'il n'y avait pas de réduction de la dépense publique». «Il n'y a pas de miracle. C'est la raison de mon opposition au bout d'un an à Emmanuel Macron. Ceux qui paient, ce sont les Français, et les impôts vont continuer à augmenter», a prévenu le patron de LR.

● **Christophe Castaner: «Nous n'avons pas vocation à aller à droite ou à gauche»**

Seul membre du gouvernement invité, Christophe Castaner s'est présenté en défenseur du président de la République et de l'action du gouvernement. «Je suis l'invité central [de l'émission]. Le hasard fait que ça tombe bien car nous menons une politique qui n'a pas vocation à aller à droite ou à gauche», a-t-il assuré. Contre les critiques, le patron de La République en marche a expliqué que les réformes menées par la majorité allaient permettre à la France de «rentrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle». «Nous construisons une société de l'émancipation. Et cela est plus difficile qu'une politique de la subvention. Quand on investit dans la scolarité dans les quartiers les plus difficiles de France, quand on réforme le collège, quand on réforme l'université, on investit sur l'avenir. C'est la façon dont on doit transformer notre pays», a-t-il glissé.

● **Olivier Faure: «Il y a un président des riches. Il faut un parti pour tous les autres»**

Comme Jean-Luc Mélenchon, Olivier Faure a également renvoyé Emmanuel Macron à son image de «président des riches». Le premier secrétaire du PS a notamment sermonné le président de la République après la suppression de l'«Exit Tax». «Il y a un moment où on ne peut pas créer de la cohésion dans un pays en disant: "Vous êtes riches donc vous risquez de partir, donc on va baisser vos impôts.". Comment est-ce qu'on comprend ce raisonnement quand les plus pauvres payent toujours plus?», s'est-il agacé. Olivier Faure souhaite également que le Parti socialiste redevienne le «parti pour tous les autres, celui de Jaurès». Le premier secrétaire a cependant annoncé qu'il ne se rendrait pas à la manifestation unitaire du 26 mai prochain, organisé notamment par La France insoumise, mais sera bien présent à celle du 22.

● **Marine Le Pen: «Il faut arrêter l'immigration. On est "full up", excusez le macronisme»**

La présidente du Front national a de son côté fustigé la politique migratoire du gouvernement. «Emmanuel Macron sait qu'il y a une submersion et pourtant il ne fait rien», a regretté Marine Le Pen. «Il faut arrêter l'immigration. On est à saturation totale. On est "full up", excusez le macronisme», a-t-elle poursuivi. La cheffe du FN en a profité pour fustiger le projet de loi asile et immigration. «Elle aggrave la situation. C'est une politique que je trouve criminelle», a-t-elle lâché. Marine Le Pen a remis sur la table certaines de ses propositions phares. «Nous devons avoir des mesures comme la suppression du droit du sol», a-t-elle par exemple soutenu.

**L'Emission politique sur France 2 – REPLAY :** [https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/l-emission-politique/l-emission-politique-du-jeudi-17-mai-2018\\_2746193.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/l-emission-politique/l-emission-politique-du-jeudi-17-mai-2018_2746193.html)

**Pierre Lepelletier**

LES ECHOS – 18/05/2018

## **17 Face à Trump, l'Europe fait bloc sur l'Iran mais lâche du lest sur le commerce**



**Réunis en sommet, les dirigeants font bloc pour tenter de préserver l'accord avec l'Iran. Ils ouvrent la porte à des négociations dans le bras de fer commercial avec Washington.**

Dans un registre qu'ils pratiquent régulièrement depuis le référendum du Brexit, les Européens se sont livrés à un **affichage d'unité**, jeudi à Sofia. Réunis en sommet pour évoquer les Balkans occidentaux, les dirigeants des Vingt-Huit ont concentré une bonne partie de leur énergie sur le dossier iranien. « *Nous allons oeuvrer pour maintenir le cadre de l'accord de 2015 quelles que soient les décisions américaines* », a résumé Emmanuel Macron, le président français, évoquant à ce sujet comme en matière de relation commerciale transatlantique « *des tests de souveraineté pour l'Europe* ».

### **Loi de blocage**

Pour **protéger leurs entreprises**, les Européens vont notamment mobiliser leur « loi de blocage », a annoncé Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne. Ce texte datant de 1996 vise à protéger les entreprises des sanctions extraterritoriales et permet même d'exiger des réparations en cas d'amende imposée par une juridiction tierce. « *Jean-Claude Juncker frappe fort* », estime Mogens Peter Carl, ancien directeur général de la Direction du Commerce à la Commission européenne, pour qui ce règlement est comparable à une « *arme nucléaire par son caractère dissuasif* ».

Compte tenu des contraintes financières liées aux transactions en dollars, les Européens vont également mobiliser la Banque européenne d'investissement (BEI).

### **Volonté d'apaisement**

Sur le fond, pourtant, chacun sait que les grands groupes européens risquent d'être pris au piège : leurs activités aux Etats-Unis sont sans commune mesure avec celles qu'ils ont éventuellement développées en Iran. « *Personne ne veut être trop dur avec Washington, qui a vocation à rester notre allié à long terme* », ajoute une source diplomatique.

D'où des éléments de langage qui démontrent aussi une volonté d'apaisement. Devant les journalistes, Angela Merkel, la chancelière allemande, a insisté sur le caractère « *imparfait* » de l'accord avec l'Iran, invitant à « *poursuivre des négociations sur d'autres sujets, comme les missiles balistiques* ». Emmanuel Macron a prévenu que l'Europe n'allait « *pas enclencher une guerre stratégique-commerciale avec les Etats-Unis* ».

### **Négociations commerciales**

On retrouve cette logique d'apaisement au plan commercial. Certes, les Européens martèlent qu'ils ne négocieront pas sous la menace. Certes, ils brandissent un projet de disposition prévoyant des **mesures de rétorsion** contre les droits de douane américains qui pourrait être enclenchée dès le 20 juin. Mais,

sous la pression notamment d'une Allemagne anxieuse pour ses exportations aux Etats-Unis, ils dressent déjà la liste des points sur lesquels des tractations seraient envisageables avec Washington afin de faire baisser les barrières aux échanges.

### **Chronologie officielle**

Seraient potentiellement ciblés les produits industriels - ce qui inclut l'automobile -, les appels d'offres publics, l'énergie et la réforme de l'OMC. Tout en insistant sur le caractère nécessairement réciproque des concessions qui seraient faites dans de telles discussions, ils sont donc en train de tenter de trouver une porte de sortie honorable face à Washington. Elle permettrait, à condition que la chronologie officielle soit celle d'une levée des sanctions américaines précédant une négociation commerciale bilatérale, de sauver la face des deux côtés. Ce qui n'interdit pas, à huis clos, une chronologie réelle plus floue...

**La Russie veut épauler l'Iran //** <https://www.lesechos.fr/monde/europe/0301688913362-la-russie-veut-epauler-iran-2176745.php>

**La Chine espère tirer son épingle du jeu en Iran //**  
<https://www.lesechos.fr/monde/chine/0301689842609-la-chine-espere-tirer-son-epingle-du-jeu-en-iran-2176741.php>

**Gabriel Grésillon**

Vous souhaitant une bonne journée et un excellent week-end.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**